

L'idée d'octroyer un quota aux femmes maliennes en vue de leur participation à la vie publique et politique dans le pays est au centre des échanges d'une rencontre nationale de deux jours à Bamako, a-t-on appris jeudi au démarrage des travaux présidés par le ministre malien de l'Administration territoriale, le général Moussa Sinko Coulibaly.

Dans le cadre de la promotion de la participation politique de la femme au Mali, le NDI (National Democratic Institut) a décidé d'apporter un appui technique aux organisations de la société civile et aux ministères techniques réunis à travers une rencontre sur le quota.

L'idée de cette rencontre sur le quota est une approche qui permettra à terme de fédérer les efforts des structures dans une même dynamique fondée sur le partage et la synergie d'une action collective qui seule permettra au Mali de réduire les discriminations portants sur le genre, a affirmé le directeur résident du NDI, Dr Badié Hima.

Il s'agit d'accompagner et de renforcer les efforts déployés par les organisations, les différents partenaires techniques et les pouvoirs publics en faveur de l'amélioration de la participation politique de la femme au Mali, a précisé M. Hima.

Par ailleurs, le ministre malien de l'Administration territoriale, le général Moussa Sinko Coulibaly, a noté que cette rencontre vise à renforcer la démocratie et l'équité.

»Le quota est une reconnaissance de l'immense contribution des femmes au développement social et économique et le quota n'est ni la parité, ni l'égalité effective et complète, mais un mouvement social mondial vers l'équité et l'égalité », a déclaré M. Coulibaly. Celui-ci a ajouté que »le quota permettra aussi de mettre en commun des actions de plaidoyer, de conduire à sa prise en main puis à son adoption par les institutions de la République ».

Le ministre malien a également considéré le quota comme une approche incitative visant à augmenter la présence des femmes dans les instances de prise de décision et répondre ainsi au problème de sous représentation des femmes dans la sphère publique et politique.

De l'avis de M. Coulibaly, le quota a pu aussi être conçu de manière générique, comme la volonté de corriger toutes formes de sous représentation, des femmes, des hommes ou tous les genres.

Pour rappel, les résultats provisoires du second tour de l' élection législative ont été proclamés le mardi dernier par le ministre malien de l'Administration territoriale.

Si ces résultats sont confirmés par la Cour constitutionnelle, au total, 9 femmes seront à l'Assemblée nationale pour la période 2013-2018, contrairement à l'ancienne législature qui en comptait 15.

Source: Agence de presse Xinhua